

le baladeur

TOURISME ET CULTURE POUR PERSONNES À CAPACITÉ PHYSIQUE RESTREINTE VOLUME 32 NUMÉRO 1 AUTOMNE 2017



SUCCÈS de la 8^e rencontre interministérielle

**LES LAURENTIDES
ET TREMBLANT**

Par Isabelle Ducharme



**LE GÎTE VITA BELLA B&B,
RÉCIPIENDAIRE
DU PRIX ACCESSIBILITÉ**



**5 MILLIONS \$ POUR
UN TOURISME
ACCESSIBLE À TOUS**



Kéroul 



québecoriginal

Québec 



OBTENEZ

15%

DE RABAIS

sur la location d'une mini-fourgonnette à accès latéral

Réservez au 1-844-562-2886

En mentionnant le code promo : VHADAPT

*Réservation par téléphone et en succursale seulement. Cette offre est valide dans les succursales de Napierville et Sainte-Thérèse seulement. Applicable sur le tarif régulier, ne peut être jumelée à aucune autre offre ou promotion. Certaines conditions s'appliquent. Cette offre peut être modifiée sans préavis. Expiration 12/09/2018



Sommaire

Éditorial	3
Actualités Kéroul	4
Programme d'accessibilité : 5M\$	9
Repousser les barrières de la mer	11
Le Vignoble La Grande Allée	13
Le Potage Mont-Rouge	14
Des musées engagés	15
Les Laurentides et Tremblant	17

PHOTOS DE LA PAGE COUVERTURE :
 Rencontre interministérielle : © Photographies Vision Roch Thérour
 Laurentides : © Isabelle Ducharme
 Vita Bella : © Line Caissy
 5M\$: © Michel Julien

En attente de
la Déclaration solennelle

ANDRÉ LECLERC

PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL ET FONDATEUR



Le 18 octobre dernier se tenait la 8^e rencontre interministérielle, organisée par Kéroul en collaboration avec le Conseil exécutif du gouvernement du Québec. Quinze ministères et organisations gouvernementales prenaient part à l'événement où Kéroul a présenté ses réalisations, priorités et attentes envers chacun.

Je suis convaincu que ces réunions contribuent à faire avancer l'inclusion des personnes handicapées et à coordonner les interventions des différents ministères impliqués. De fait, cette 8^e réunion interministérielle a été la plus productive de toutes celles que nous avons tenues à ce jour : les réponses positives se sont multipliées et nombre de nos demandes ont été exaucées avant même la réunion! Nous pouvons citer notamment les travaux de l'Office des personnes handicapées menant à la mise en place d'une carte à l'accompagnement, la signature par le ministère du Tourisme de la Déclaration *Un monde pour tous*, le programme de subvention à l'accessibilité des petits commerces qui sera administré par la Société d'habitation du Québec, le programme d'accessibilité des établissements touristiques qui sera administré par Kéroul (voir la description complète aux pages 9 et 10 du présent Baladeur), etc.

Nous avons aussi grandement apprécié que cette réunion ait pu se tenir dans les bureaux du Conseil exécutif avec l'appui de M. Juan Roberto Iglesias, secrétaire général du Conseil exécutif. Ceci a permis de recevoir la visite de plusieurs ministres et du premier ministre M. Philippe Couillard (voir la photo de couverture du Baladeur et l'article à la page 5); leurs mots d'encouragement ont eu assurément un effet mobilisateur pour les participants.

Nous avons rappelé aux représentants des ministères et au premier ministre que le contexte actuel permettrait de changer le cours des événements pour les personnes

handicapées. Citons notamment que plusieurs chantiers majeurs attendent une décision gouvernementale pour être concrétisés, soit :

1. Un projet de règlement concernant l'accessibilité des immeubles construits avant 1976 comme le prescrit l'article 69 de la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale*;
2. La révision de la Loi sur le bâtiment visant notamment à éliminer les exceptions à l'obligation de parcours sans obstacles pour les commerces de moins de 300 m² et les bâtiments d'affaires de deux étages et moins.

Il devient donc urgent de réaliser ces mesures, qui sont une condition essentielle à une déclaration solennelle et attendue du premier ministre du Québec à l'effet que : **« Dorénavant, tout ce que qui se construit au Québec - en termes d'espaces publics et de bâtiments accueillant le public - sera accessible aux personnes handicapées. »**

Considérant que 2017 a été proclamée par l'ONU « Année internationale du tourisme durable pour le développement », voilà une belle opportunité pour mettre de l'avant des mesures concrètes pour favoriser et faciliter le tourisme pour tous.

En terminant, nous tenons à remercier M. Patrick Dubé, sous-ministre au Tourisme, pour son écoute et sa collaboration dans la planification de cette 8^e rencontre interministérielle.

André Leclerc
 Président-directeur général et fondateur



Coordination

Lyne Ménard

Rédaction

Isabelle Ducharme, René Kirouac,
 Jean-François Lavoie, Lyne Ménard,
 Julie-Anne Perrault

Révision

Michèle Côté, René Kirouac

Graphisme

Karl Rowley, krafix.com

Impression

Le Groupe Communimédia inc.

Le Baladeur est publié 4 fois l'an par :



Tél. : 514 252-3104

Télec. : 514 254-0766

4545, avenue Pierre-De Coubertin

Montréal (Québec) H1V 0B2

infos@keroul.qc.ca

keroul.qc.ca

lequebecpourtous.com

Le gouvernement du Québec investit 5 M\$ pour un tourisme accessible à tous

En vue de favoriser l'accessibilité des établissements touristiques du Québec aux personnes ayant une incapacité, le gouvernement du Québec investit 5 M\$ pour la mise en place d'un programme d'aide financière. Le Programme d'accessibilité des établissements touristiques 2017-2022 (PAET), qui sera géré et administré par l'organisme Kéroul, permettra aux entreprises touristiques ciblées d'obtenir un soutien financier pour la transformation ou l'amélioration de leurs infrastructures afin d'obtenir la cote « accessible » de Kéroul.

C'est ce qu'ont annoncé la ministre du Tourisme et ministre responsable de la région de la Mauricie, M^{me} Julie Boulet, la ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse, à la Santé publique et aux Saines

habitudes de vie, ministre responsable de la région de la Montérégie, M^{me} Lucie Charlebois, et le président-directeur général et fondateur de Kéroul, M. André Leclerc.

FAITS SAILLANTS

- Ces nouvelles sommes permettront d'offrir, notamment aux établissements d'hébergement touristique classifiés, aux attraits touristiques et aux lieux d'accueil et de renseignements touristiques, le financement d'une partie des coûts des travaux visant la transformation ou l'amélioration de leurs infrastructures afin d'obtenir la cote « accessible » décernée par Kéroul.
- Une fois obtenue, la cote « accessible » sera ajoutée à la banque d'informations touristiques QuebecOriginal.com et au site Internet de Kéroul : lequebecpourtous.com.
- L'intervention financière maximale par projet sera de 20 000 \$, jusqu'à 80 % du coût des travaux admissibles (90 % dans le cas des Inuits, d'un organisme, d'une communauté, d'une nation autochtone reconnus par l'Assemblée nationale du

Québec, et des projets réalisés sur le territoire des Îles-de-la-Madeleine).

- Ce levier financier prendra fin le 31 mars 2022 ou jusqu'à l'épuisement de l'enveloppe budgétaire.

Le tourisme accessible est au cœur de plusieurs réflexions qui interpellent diverses organisations et autorités gouvernementales. À ce titre, le gouvernement du Québec, et en particulier le ministère du Tourisme, ont mis de l'avant plusieurs actions en matière de tourisme accessible, entre autres :

Pour le gouvernement du Québec :

- en adoptant, en 2009, la politique *À part entière, pour un véritable exercice du droit à l'égalité*, qui vise à accroître, sur une période de dix ans, la participation sociale des personnes handicapées;
- en reconnaissant, dans la *Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020*, que l'accessibilité pour les personnes handicapées est un élément indissociable de la notion de développement durable;

CITATIONS

« Le marché du tourisme accessible connaît un intérêt marqué, ce qui place le secteur mondial des voyages face à un défi d'amélioration des services offerts à la clientèle ayant une incapacité. Ce nouveau programme favorisera l'accès, entre autres, aux attraits et aux hébergements du Québec et permettra, nous l'espérons, de doubler le nombre d'établissements reconnus comme étant accessibles d'ici les cinq prochaines années. Afin d'y arriver, le gouvernement du Québec multiplie les efforts pour faire du Québec une destination reconnue pour son accessibilité, mais aussi afin que toutes et tous puissent participer pleinement à la vie en société. »

Julie Boulet, ministre du Tourisme et ministre responsable de la région de la Mauricie

« Je suis évidemment très heureuse qu'un programme de financement de cette envergure voit le jour, car il est vrai qu'une bonne partie de la population mondiale vit avec une forme de handicap, la privant bien souvent de profiter des attraits touristiques offerts. Ainsi, avec ce programme, les personnes ayant une incapacité et leurs accompagnateurs pourront bénéficier d'une plus grande variété de sites touristiques. Avec l'expertise accumulée au fil des années par Kéroul, je suis convaincue que cet organisme saura remplir la mission que le gouvernement du Québec lui a confiée. »

Lucie Charlebois, ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse, à la Santé publique et aux Saines habitudes de vie, ministre responsable de la région de la Montérégie

« Je tiens à remercier la ministre du Tourisme, M^{me} Julie Boulet, non seulement pour la création de ce programme qui contribuera à améliorer l'accueil à tous les visiteurs, mais aussi pour cette marque de confiance à l'égard de Kéroul qui s'en voit confier la gestion. »

André Leclerc, président-directeur général et fondateur de Kéroul



Pour le ministère du Tourisme :

- en participant au Sommet mondial *Destinations pour tous*, tenu à Montréal en 2014;
- avec la signature par la ministre du Tourisme, en 2017, de la Déclaration « Un monde pour tous », qui vise à maintenir la concertation pour la mise en œuvre

des recommandations de l'Organisation mondiale du tourisme en faveur d'un tourisme accessible pour tous;

- en maintenant un partenariat privilégié depuis 1987 avec Kéroul, organisme à but non lucratif mandaté notamment pour faire l'évaluation de l'accessibilité des établissements touristiques du Québec et dont les

actions visent à rendre le tourisme et la culture accessibles aux personnes à capacité physique restreinte.

Pour en savoir plus sur le Programme d'accessibilité des établissements touristiques, veuillez consulter les pages 9 et 10 du Baladeur. Vous trouverez le formulaire et le guide de demande d'aide financière au site : www.paet.quebec.

Réunion interministérielle

Le 18 octobre dernier s'est tenue à Québec la 8^e rencontre interministérielle, organisée en collaboration avec le Conseil exécutif du gouvernement du Québec et le ministère du Tourisme du Québec. Une quinzaine de ministères et organisations gouvernementales en lien avec la mission de Kéroul étaient présents. Cette rencontre fut l'occasion de présenter les activités réalisées au cours des deux dernières années, les attentes et les priorités de Kéroul pour 2018-2020. La rencontre fut animée par Martin Soucy, président-directeur général de l'Alliance de l'industrie touristique du Québec.

Lors de la rencontre, la présidente du conseil d'administration de Kéroul, Isabelle Ducharme, a d'abord souligné les mesures significatives adoptées par le gouvernement du Québec, notamment la nouvelle Stratégie

gouvernementale de développement durable 2015-2020, le programme de subvention pour l'accessibilité des petits commerces (8 M\$/5 ans) et le programme d'accessibilité des établissements touristiques (5 M\$/5 ans). Puis, elle a présenté les priorités et attentes pour 2018-2020, soit :

Des engagements gouvernementaux favorisant l'accessibilité

1. Une déclaration gouvernementale affirmant la priorité accordée à l'inclusion des personnes handicapées et à l'accessibilité des espaces publics
2. Un seul Code de construction remis à jour
3. L'instauration du concept d'accès-conditionnalité dans les programmes gouvernementaux de subvention

4. Des cibles précises d'accessibilité dans les plans d'action visant l'intégration des personnes handicapées, notamment au niveau des bâtiments accueillant le public, de la voirie et des espaces publics
5. Un examen de la capacité d'accueil des établissements recevant le public
6. Une bonification de la formation des professionnels de la construction en matière d'accessibilité
7. La nomination d'une personne handicapée au conseil d'administration de la Régie du bâtiment du Québec
8. L'information auprès des commerces et des entreprises sur les avantages de l'accessibilité, les dispositions du Code de construction, les déductions fiscales et les programmes d'aide financière pour réaliser ces travaux



Services de transport équivalents

1. L'adoption d'un règlement prescrivant l'obligation pour les intermédiaires en services de taxi de disposer et de rendre disponibles les taxis accessibles
2. La prescription que tous les nouveaux autocars mis en service sur les circuits interurbains ou pour le transport de groupes soient accessibles aux personnes handicapées

Politique d'accompagnement

1. L'émission d'une carte d'accompagnement des personnes handicapées et le lancement d'une politique gouvernementale

Évaluation de l'accessibilité

1. La prévision d'une pondération plus élevée pour les critères liés à l'accessibilité dans la classification des hébergements
2. L'évaluation de l'accessibilité des établissements d'hébergement simultanément à l'examen de leur classification
3. Un plan d'action en vue d'améliorer l'accessibilité des parcs, réserves et centres touristiques de la Sépaq
4. Un plan favorisant l'accessibilité des lieux, de l'accueil et des activités offertes aux personnes handicapées dans la Stratégie nationale de l'accueil touristique du Québec

Soutien financier au Programme *Destinations pour tous* au Québec

1. L'appui par le MAMOT de la mise en œuvre du concept de *Destination pour tous* au sein des municipalités participantes

Participation au développement international du tourisme accessible

1. Le soutien financier de la participation de Kéroul à des événements internationaux pour faire la promotion du Sommet de 2018 et, plus largement, du tourisme accessible

© Photographies Vision Roch Thérour



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Il a aussi été souligné que plusieurs projets gouvernementaux n'attendent que l'impulsion du gouvernement pour se mettre en branle. Aussi, Kéroul a demandé au gouvernement de faire une déclaration solennelle à l'effet que : « Dorénavant, tout ce qui se construira au Québec pour accueillir le public devra être accessible aux personnes handicapées ». Pour Kéroul, une déclaration du premier ministre viendrait chapeauter tous les efforts et toutes les actions réalisés dans chacun des ministères et organismes. Elle matérialiserait la volonté de créer un Québec pour tous.

Pendant les délibérations, les participants à la rencontre ont reçu la visite du premier ministre et les salutations de plusieurs ministres du gouvernement québécois.

Journées de l'accueil touristique



La présidente du conseil d'administration de Kéroul, Isabelle Ducharme, a donné une conférence aux intervenants du réseau des lieux d'accueil et de renseignements touristiques lors des Journées de l'accueil touristique, le 9 novembre dernier, à l'Auberge du Lac Taureau dans Lanaudière. La conférence intitulée *Service complice* portait sur les attentes des voyageurs à capacité physique restreinte. Lors du même événement, la sous-ministre adjointe aux partenariats d'affaires et aux services aux clientèles, Nathalie Camden, a présenté les engagements du ministère du Tourisme en matière d'accueil, dont le nouveau Programme d'accessibilité des établissements touristiques. Notons que les lieux d'accueil et de renseignements touristiques peuvent bénéficier du nouveau programme de subvention permettant d'améliorer l'accessibilité de leurs sites. Les Journées de l'accueil touristique sont aussi l'occasion de remettre les Prix Azimut venant récompenser les projets en matière d'accueil touristique. La directrice adjointe de Kéroul, Lyne Ménard, était membre du jury.



Photos : © Julie-Anne Perrault et Paul Cormier

Une quarantaine de personnes, membres, accompagnateurs et personnel de Kéroul, étaient réunies pour l'assemblée générale annuelle le 21 septembre dernier, au Pavillon du Lac-aux-Castors dans le Parc du Mont Royal. À cette occasion ont été présentés le bilan des activités de l'année 2016-2017, les priorités 2017-2018 et les états financiers de l'organisme au 31 mars 2017. Cette réunion fut également l'occasion de reconduire le mandat de deux administratrices de Kéroul, soit Johanne Lalumière et Eve Paré, de même que

de procéder à l'élection d'une nouvelle administratrice, Suzanne Asselin. Ces personnes viennent compléter le conseil formé de quatre autres administrateurs dont le mandat viendra à échéance l'an prochain, soit Isabelle Ducharme (présidente), Michel De Césaré (vice-président), Yves Leduc (secrétaire-trésorier) et Charles Gauthier.

Suite à la réunion, une mini-randonnée autour du lac aux Castors a également été offerte aux membres par *Les Amis de la montagne*.

Le Bureau du taxi recommande une norme de service pour les personnes à mobilité réduite

Le 20 septembre dernier, le conseil d'administration du Bureau du taxi de Montréal (BTM) a adopté à l'unanimité une résolution recommandant à la Ville de Montréal la mise en place d'ici deux ans d'une norme d'accessibilité universelle dans les taxis. Une fois en vigueur, cette norme garantira aux personnes à mobilité réduite un transport par taxi accessible à Montréal dans un délai de 30 minutes, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

« Nous voulons que toute la clientèle, y compris les usagers à mobilité réduite, puisse profiter de la flexibilité qu'offrent les taxis. Avec une norme d'accessibilité universelle, les taxis pourront mieux desservir une clientèle qui a tout autant le droit à ce service indispensable à la population. Les taxis confirment ainsi leur place de premier plan dans l'offre de transport globale de Montréal », a déclaré André Poisson, directeur général du BTM.

Participation à la 4^e rencontre du Comité consultatif permanent sur l'accessibilité et la sécurité des bâtiments

Le 20 octobre dernier, Kéroul a participé à la 4^e rencontre du Comité consultatif permanent sur l'accessibilité et la sécurité des bâtiments aux personnes handicapées, laquelle s'est tenue aux bureaux de la Régie du bâtiment du Québec. La prochaine étape consiste à rencontrer d'autres organisations de personnes handicapées au sein de la COPHAN afin d'émettre nos commentaires concernant les exigences proposées dans la nouvelle section 3.8 « Accessibilité » de la prochaine édition du Code de construction. Kéroul invite ses membres et partenaires qui souhaitent des changements spécifiques au sujet des normes de conception sans obstacles actuelles, à contacter Camille Leclerc, coordonnatrice du service-conseils en accessibilité, au 514 252-3104 ou à cleclerc@keroul.qc.ca.

Évaluation des terminaux de croisières internationales

Dans le cadre d'un partenariat avec Croisières du Saint-Laurent, Kéroul vient de compléter une tournée d'évaluation de huit terminaux de croisières internationales au Québec : Montréal, Trois-Rivières, Québec, Saguenay, Baie-Comeau, Havre-Saint-Pierre, Gaspésie et Îles de la Madeleine. Des rapports détaillés sur l'accessibilité seront présentés aux gestionnaires de ces installations. Considérant le marché en croissance et l'offre de cabines accessibles en hausse constante sur la plupart des navires, l'accessibilité de ces équipements est devenue un incontournable pour desservir adéquatement les clients ayant une déficience et à mobilité réduite.

Mission Québec-Wallonie



Du 20 au 26 octobre s'est tenue à Montréal une mission Québec-Wallonie avec Vincent Snoeck, président du CAWaB et co-président du Sommet *Destinations pour tous 2018*, et Émilie Goffin, coordonnatrice de l'association Access-i spécialisée dans l'évaluation et la certification de l'accessibilité des bâtiments et événements touristiques et culturels. Au cours de cette semaine de travail, nous avons notamment rencontré le consul de Belgique, M. Hubert Roisin, pour discuter de l'état d'avancement de l'organisation du 2^e Sommet qui se tiendra à Bruxelles dans moins d'un an!

Premier lauréat du prix ACCESSIBILITÉ d'Excellence tourisme



Sur la photo : Louis Aubichon du Fonds de Solidarité FTQ, et les propriétaires du gîte, Line Caissy et Tom Silletta
© Pierre Beauchemin

Le gîte Vita Bella B&B de la région des Laurentides a remporté le premier prix Accessibilité remis lors du Gala Excellence tourisme qui s'est déroulé au Château Royal de Laval, le 7 novembre dernier. Construit selon le concept d'accessibilité universelle, le Gîte Vita Bella est le premier gîte touristique au Québec certifié accessible par Kéroul. Il offre aux visiteurs un aménagement conçu sans obstacle, pour un séjour en toute liberté et sécurité. Grâce à la couverture média et à la collaboration avec des compagnies internationales, le rayonnement du gîte a impressionné le jury.

De la belle visite de France



Une journée on ne peut plus internationale le 20 octobre chez Kéroul! Après l'arrivée de nos amis de Wallonie pour une mission d'une semaine, c'était au tour de Marie Fournier, guide/accompagnatrice chez Handi'TourGuide, de passer nous saluer en après-midi après un séjour au Québec et en Ontario de 11 jours avec son compagnon de voyage Vincent!

LE PROGRAMME D'ACCESSIBILITÉ DES ÉTABLISSEMENTS TOURISTIQUES



pour améliorer l'accessibilité aux personnes ayant une incapacité

Le ministère du Tourisme mandate l'organisme Kéroul afin d'administrer ce nouveau programme qui permettra aux personnes à capacité restreinte un meilleur accès aux établissements touristiques. L'aide financière offerte aux entreprises touristiques ciblées vise la transformation ou l'amélioration d'infrastructures afin d'obtenir la cote « accessible » de Kéroul. D'ici 2022, l'objectif est de doubler le nombre d'établissements accessibles.

OBJECTIFS

- Favoriser l'accessibilité des établissements touristiques du Québec aux personnes ayant une incapacité;
- Soutenir financièrement des projets qui visent la transformation d'infrastructures touristiques afin d'obtenir la cote « accessible » de Kéroul;
- Encourager le tourisme responsable dans une perspective de développement durable, conformément à la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020.

SECTEURS D'ACTIVITÉS ADMISSIBLES

- Établissements d'hébergement, attractions touristiques et lieux d'accueil et de renseignements touristiques reconnus par le

ministère du Tourisme et répertoriés sur le site [QuébecOriginal](#);

- Restaurants situés dans l'une des catégories touristiques précédentes.

Sont exclus

- Secteurs du commerce de détail, de la vente et de la consommation d'alcool ainsi que celui des jeux de hasard.

CLIENTÈLES ET PROJETS ADMISSIBLES

- Organismes à but lucratif (OBL) légalement constitués;
- Organismes à but non lucratif (OBNL) légalement constitués;
- Coopératives légalement constituées;
- Organismes, communautés, nations autochtones et Inuits reconnus par l'Assemblée nationale;
- Travaux effectués sur un établissement déjà existant et conformes aux critères d'accessibilité de Kéroul, au Code de construction du Québec et aux réglementations applicables.

Clientèles et travaux non admissibles

- Ministères et organismes des gouvernements du Québec et du Canada;
- Sociétés d'État;
- Municipalités;
- Projets visant à se conformer aux exigences d'accessibilité du Code de construction du Québec qui étaient applicables lors de la construction ou de la transformation, le cas échéant, de l'établissement;
- Projets déjà réalisés ou débutés avant la signature de la convention d'aide financière du PAET.

TRAVAUX ADMISSIBLES

Sans être restrictifs, les travaux visant à rendre accessibles les infrastructures ou les services d'accueil sont :

Stationnement

- Ajout d'un débarcadère ou d'une place de stationnement dédiés aux personnes handicapées en respectant les dimensions requises.

Parcours extérieur du stationnement à l'entrée sans obstacle

- Modification de l'allée d'accès vers le bâtiment à partir de la voie publique, du débarcadère ou du stationnement jusqu'à la porte d'entrée, sans obstacle, ouverte au public.

Entrée sans obstacle – accessible aux personnes en fauteuil roulant

- Installation d'un seuil biseauté, d'un plan incliné, d'une rampe d'accès, d'une plateforme élévatrice ou d'un ascenseur.
- Élargissement et remplacement d'une porte ou d'un ensemble de portes donnant accès au bâtiment.
- Installation d'ouvre-portes électriques à la porte ou à l'ensemble des portes donnant accès au bâtiment.

Parcours sans obstacle à l'intérieur du bâtiment pour l'accès aux services

- Uniformisation du niveau des planchers : surélévation d'un plancher ou installation d'un seuil biseauté, d'un plan incliné.
- Installation d'une rampe d'accès, d'une plateforme élévatrice ou d'un ascenseur.

5 M\$

POUR UN TOURISME ACCESSIBLE À TOUS

Kéroul

ENSEMBLE on fait avancer le Québec

Québec

- Élargissement et remplacement de portes.
- Réaménagement facilitant l'utilisation d'espaces dédiés à la clientèle, élargissement du vestibule d'entrée, des corridors ou de pièces dédiées à la clientèle, installation de mains courantes.
- Comptoir de cuisine/meuble-lavabo avec dégagement sous le comptoir.

Salle de toilette accessible

- Travaux facilitant l'accès et l'utilisation de la salle de toilette (incluant accessoires et appareils sanitaires) : réaménagement afin de permettre une aire de manœuvre adéquate, installation d'aides techniques (barres d'appui, mains courantes), mise en place d'un système de verrouillage adéquat, abaissement de l'interrupteur.
- Élargissement et remplacement de portes.
- Installation de poignées intérieures et extérieures à levier ou à anse ou, idéalement, installation d'un ouvre-porte électrique.
- Remplacement des appareils sanitaires.
- Dégagement et abaissement du meuble-lavabo.

POUR LES ÉTABLISSEMENTS D'HÉBERGEMENT

Chambre adaptée

- Élargissement et remplacement de portes.
- Aménagement de chambres accessibles permettant une aire de manœuvre adéquate pour les fauteuils roulants, mise en place d'un système de verrouillage adéquat, abaissement de l'interrupteur.
- Installation de poignées intérieures et extérieures à levier ou à anse ou, idéalement, installation d'un ouvre-porte électrique.
- Base de lit avec une hauteur de moins de 500 mm et avec un dégagement d'au moins 150 mm sous le lit afin de permettre le glissement du pied d'un lève-personne.

Salle de bain accessible

- Élargissement et remplacement de la porte.
- Installation de poignées intérieures et extérieures à levier ou à anse ou, idéalement, installation d'un ouvre-porte électrique.
- Installation d'une douche sans seuil ou d'un bain avec robinetterie à levier, banc de transfert.
- Travaux facilitant l'accès et l'utilisation de la salle de toilette (incluant accessoires et appareils sanitaires) : réaménagement afin de permettre une aire de manœuvre

adéquate, installation d'aides techniques (barres d'appui, mains courantes), mise en place d'un système de verrouillage adéquat, abaissement de l'interrupteur.

- Remplacement des appareils sanitaires.
- Dégagement et abaissement du meuble-lavabo.

Systèmes ou aménagements pour personnes ayant une déficience visuelle et/ou auditive

- Amélioration de la signalisation : installation de panneaux en braille, de bandes de guidage au sol, d'une signalisation auditive ou d'indicateurs visuels d'alarme-incendie.
- Amélioration de l'éclairage : installation d'un éclairage direct là où requis.

Autres adaptations (options)

- Modification du mobilier intégré fixe : dégagement et abaissement de comptoirs d'accueil et de paiement, table adaptée.
- Achat d'équipements spécialisés : banc de douche, base de lit de moindre hauteur.
- Achat d'équipements spécialisés pour la pratique d'une activité.
- Salle d'hygiène

Par ailleurs, les travaux conséquents aux interventions sont également admissibles.

Vous pouvez prendre connaissance des fiches techniques pour chacune de ces transformations ou améliorations en consultant l'onglet « Services aux entreprises » du site Web de Kéroul www.keroul.qc.ca.

DÉPENSES ADMISSIBLES

- Les honoraires professionnels pour la réalisation de plans et devis, si exigés et à condition que ceux-ci soient en lien avec les travaux admissibles en vue de répondre aux **critères d'accessibilité de Kéroul**;
- Le coût des travaux admissibles (matériaux, main-d'œuvre, frais d'administration et profit de l'entrepreneur) tels que stipulés dans la convention d'aide financière;
- Le coût du permis municipal;
- Les taxes applicables.

Les travaux de réfection permettant la transformation ou l'amélioration des infrastructures doivent respecter les normes de conception sans obstacle du Code de construction du

Québec en vigueur au moment de leur réalisation et être effectués par un entrepreneur détenant la licence appropriée, conformément à la Loi sur le bâtiment (RLRQ, chapitre B-1.1).

Dépenses non admissibles

- Les dépassements de coûts;
- Les travaux non prévus au devis technique ou non essentiels à l'obtention de la cote « accessible » de Kéroul;
- Les salaires et les avantages des employés de l'établissement touristique et les autres coûts directs ou indirects d'exploitation, d'entretien et de gestion;
- Les travaux visant à se conformer aux exigences d'accessibilité du Code de construction du Québec qui étaient applicables lors de la construction ou de la transformation, le cas échéant, de l'établissement.

FINANCEMENT DU PROJET

- L'aide financière maximale est de 20 000 \$ par projet, jusqu'à 80 % des dépenses admissibles (90 % dans le cas des organismes, communautés, nations autochtones et Inuits reconnus par l'Assemblée nationale du Québec, et des projets réalisés sur le territoire des Îles-de-la-Madeleine).
- Le financement de chaque projet doit comporter un apport minimal du promoteur équivalent à au moins 20 % de son coût total admissible (10 % dans le cas des organismes, communautés, nations autochtones et Inuits reconnus par l'Assemblée nationale du Québec, et des projets réalisés sur le territoire des Îles-de-la-Madeleine).
- Le cumul maximum des aides gouvernementales, municipales et autres sources de financement ne peut excéder 80 % des dépenses totales du projet (90 % dans le cas des organismes, communautés, nations autochtones et Inuits reconnus par l'Assemblée nationale du Québec, et des projets réalisés sur le territoire des Îles-de-la-Madeleine).

Détails du Programme d'accessibilité des établissements touristiques : www.paet.quebec.

POUR PLUS D'INFORMATION

Hélène Gardner, Coordonnatrice du PAET
paet@keroul.qc.ca
 514 252-3104 ou 438 998-0071

Repousser les barrières de la mer



Naviguer en mer offre un sentiment de liberté à quiconque s'y risque. Les voiliers standard sont cependant peu accueillants pour les personnes handicapées, qu'elles aient une déficience motrice, visuelle, auditive ou neurologique. L'organisme Jubilee Sailing Trust, mis au défi, s'est attelé à la tâche en proposant un modèle de voilier complètement accessible. Depuis, le Lord Nelson et le Tenacious sillonnent les mers grâce au travail conjoint de personnes avec et sans handicap qui collaborent pour la navigation!

Le Lord Nelson est une véritable merveille. Chaque détail est conçu pour améliorer l'expérience des personnes ayant une déficience physique. Les rampes sont omniprésentes sur toute la structure pour donner accès à l'entièreté du voilier. Un ascenseur est aussi disponible pour passer du pont aux cabines. Le gouvernail fonctionne quant à lui avec un système hydraulique, ce qui le rend léger et facile à manœuvrer. Un siège ajustable et un compas sonore s'ajoutent à cette adaptation ingénieuse. Les personnes ayant une déficience visuelle peuvent aussi profiter d'une mince latte de bois au sol pour se diriger de

façon autonome, sur le pont comme en cabine. De petites flèches de métal sont intégrées aux remparts, ce qui permet de déterminer au toucher l'avant de l'arrière du navire. Un système de boucle d'induction est installé sur tout le voilier pour communiquer avec les personnes ayant une déficience auditive. En bref, tout est conçu pour les personnes handicapées qui se retrouvent alors au cœur de l'action au lieu d'être reléguées au rôle de passager! Le Tenacious, l'autre voilier de la Jubilee Sailing Trust, offre une expérience similaire dans une structure un peu plus moderne puisqu'elle date seulement de l'an 2000.

Dans le cadre des Rendez-vous 2017, le Lord Nelson était de passage à Québec, au grand plaisir de plusieurs personnes handicapées ayant le sens de l'aventure. Jean Côté, un collaborateur de Kéroul, était du nombre. Voici un témoignage de sa part.

Lorsque j'ai su que les Grands Voiliers s'en venaient à Québec pour le 150^e anniversaire de fondation du Canada, j'ai alors consulté le site Web des Rendez-vous

2017 (www.rdv2017.com) pour m'informer. Quelle ne fut pas ma surprise en apprenant qu'il y aurait deux bateaux accessibles pour les personnes à mobilité réduite, soit le voilier à trois mâts Lord Nelson et le catamaran Impossible Dream! J'étais cependant très loin de me douter qu'une personne en fauteuil roulant pouvait aussi naviguer à bord de ces deux magnifiques voiliers.

J'ai d'abord visité le Lord Nelson. Ce bateau a été construit dans le but de faire naviguer les personnes handicapées, donc j'avais accès à tous les niveaux du bateau grâce à des ascenseurs et des allées plus larges. On arrive sur le pont principal qui nous permet de nous rendre à la cuisine, la salle à manger, la salle pour les cartes de navigation, etc. À l'avant du voilier, la proue, au lieu d'avoir une immense poutre (un mât de beaupré), il y a une rampe assez large pour qu'une personne en fauteuil roulant puisse s'y aventurer. Quelle magnifique sensation de liberté doit-on ressentir lorsqu'en pleine mer

on se rend au bout de cette passerelle et qu'on a l'impression de voler au-dessus de l'océan! Les gardes tout le tour du bateau sont faites de façon à ce que les personnes aveugles puissent savoir si elles vont vers la proue ou la poupe du bateau et à quel niveau elles se trouvent.

Je suis alors monté au niveau le plus haut, le pont où l'on peut piloter le voilier. Le siège du capitaine se déplace sur rail pour se rendre jusqu'à mon fauteuil roulant. Une fois transféré, je glisse dans le siège du capitaine jusqu'à la barre (qui est très facile à tourner) afin de piloter le voilier. Pour les personnes aveugles, on peut activer une commande qui indique vocalement où se dirige le bateau.

Ensuite, j'ai très facilement embarqué sur le catamaran Impossible Dream à l'aide d'une grande rampe. L'embarcation est beaucoup plus petite bien sûr, mais elle a le même but : permettre aux personnes handicapées de naviguer sur l'océan. Ce splendide voilier a été construit pour être accessible aux personnes à mobilité réduite, car le propriétaire d'origine se déplaçait en fauteuil roulant suite à accident de ski.

Il y a une allée qui fait le tour du bateau et qui est suffisamment large pour pouvoir circuler en fauteuil roulant. Le poste de pilotage est parfaitement accessible, car on peut se glisser sous le comptoir avec un fauteuil roulant. C'est là où est située la barre (très facile à tourner) ainsi que tous les appareils de navigation. Le niveau inférieur où se retrouvent les cabines n'est pas accessible.

Lors de la visite de ces deux étonnants voiliers, les responsables ont été absolument charmants. Ils ont répondu à toutes nos questions.

Merci à tous ces gens qui ne s'arrêtent pas aux différentes limites, mais qui sont capables de voir au-delà et de trouver des solutions permettant aux personnes handicapées de réaliser leurs rêves les plus fous. Quelle magnifique journée!



Marc Villeneuve, lui, a relevé le défi de participer à une expédition en mer. Il a partagé son expérience avec les neuf membres de l'équipage permanent, trois bénévoles et une trentaine d'apprentis matelots, dont environ le tiers avait un handicap.

Accompagné de son neveu, il a pris le large pendant une semaine à bord du Lord Nelson, suite aux bons commentaires de quelques personnes de son entourage qui avaient précédemment tenté l'expérience de la Jubilee Sailing Trust dans les Caraïbes. C'était une suite logique pour ce navigateur déjà à l'aise avec la voile et la régate!

Ses connaissances l'ont certainement aidé à s'adapter, mais il s'avère que gérer un bateau de l'envergure du Lord Nelson est un défi d'une autre taille! En fauteuil roulant, par exemple, braver la houle de vagues de sept ou huit pieds de haut peut demander beaucoup d'énergie, autant pour rester en place que pour se déplacer. Ça monte, ça descend, ça monte, ça descend... attention au mal de mer! De plus, il est primordial de construire des liens d'amitié avec les autres membres de l'équipage puisqu'on les côtoie de près durant toute la semaine. Les lieux sont exigus, même s'ils sont accessibles.

Marc Villeneuve a beaucoup apprécié l'expérience, notamment grâce aux rencontres colorées et à la variété des activités à l'horaire, qui joignent régulièrement l'utile à l'agréable. L'horaire est chargé, mais bien équilibré. Les apprentis matelots touchent un peu à tout, de la barre à la cuisine, en passant par les tâches ménagères quotidiennes. « Ça change du tout inclus à Cancun! », glisse-t-il entre deux rires.

Tout ce travail en vaut la chandelle. Il permet d'apprécier encore plus les petits moments que la nature a à offrir. Le lever du soleil, perçu au travers des voiles translucides du navire au large de l'Île d'Anticosti, a marqué son esprit lors d'un quart de travail de 4 h à 8 h du matin. Repousser les barrières de la mer n'aura jamais été aussi féérique.

Jubilee Sailing Trust

Cet organisme international, accrédité par les Nations Unies, fait la promotion de l'intégration grâce à des expéditions en mer sur de grands voiliers, le Lord Nelson et le Tenacious. Des personnes de tous les âges, genres, expériences, connaissances et habiletés s'y côtoient dans l'objectif commun de mener les voiliers à bon port. La Jubilee Sailing Trust, depuis sa fondation il y a une trentaine d'années, a fait prendre la mer à plus de 30 000 apprentis, y compris 12 000 personnes handicapées, dont 5 000 se déplaçant en fauteuil roulant. L'aménagement des voiliers est essentiel à l'expérience, mais ce sont surtout la volonté de l'organisme et les efforts constants pour adapter les services à tous qui marquent l'esprit de l'équipage temporaire.

L'organisme ne pourra probablement pas revenir au Québec de si tôt, mais des départs sont disponibles depuis l'Angleterre, l'Australie et les Caraïbes tout au long de l'année. Il est possible de naviguer sur l'océan à bord des voiliers moyennant des frais de 150 £ par jour, soit environ 250 \$ CAD. Des préposés au bénéficiaire sont disponibles sans frais supplémentaires. Il y a également une infirmière présente pendant le voyage, advenant un problème de santé.

Site web : <http://jst.org.uk>



Le Vignoble La Grande Allée

Vignoble et bleuëtière

PAR JULIE-ANNE PERRAULT

Le Vignoble La Grande Allée a débouché ses premières bouteilles de vin en mai dernier. C'est le résultat du travail constant de ses deux propriétaires, Bernard Gravel et Jasmine Berger, mais aussi de tous leurs stagiaires et employés qui leur ont prêté main-forte depuis 2005, année de la première plantation. C'est grâce à eux que le vignoble répond à sa plus grande mission : l'inclusion sociale!

Cette inclusion, elle passe par le travail. Le vignoble – et bleuëtière – embauche en effet des personnes handicapées depuis le tout début de ses opérations, autant pour des tâches reliées à l'administration, à l'entretien, au service à la clientèle, qu'au développement des produits et services. Ces employés et stagiaires ont été majoritairement proposés par le SDEM SEMO MONTRÉGIE, un service d'aide à l'emploi et de placement en entreprises pour personnes handicapées. L'organisme leur a ainsi recommandé les services de personnes ayant la fibromyalgie, la sclérose en plaques, un trouble du spectre de l'autisme, une déficience intellectuelle, etc. Tous travaillent ensemble à la réussite de l'entreprise.



Les propriétaires souhaitent également être en mesure de servir adéquatement les clientèles handicapées. Ainsi, tout a été aménagé pour être accessible pour les personnes en fauteuil roulant, et ce, autant au niveau de la boutique et de la toilette que d'une des allées de la bleuëtière. Ce n'est pas tout! L'entreprise offre aussi gracieusement sa salle de réception aux organismes à but non lucratif de 8 h à 17 h durant la semaine, selon disponibilité. Cette salle expose d'ailleurs des œuvres d'artistes handicapés.

« Nous sommes très heureux d'ouvrir les portes de notre propriété non seulement aux amateurs de vins, mais surtout, à toutes les personnes désirant passer un bon moment de détente en toute quiétude et sans préjugés », souligne Bernard Gravel. Le pari d'inclusion semble réussir à tous les égards!

Vignoble La Grande Allée

Situé à Mont-Saint-Hilaire en Montérégie, le Vignoble La Grande Allée a élaboré cinq vins à partir de ses récoltes de 2013 à 2016. Il dispose d'une salle de réception pour des événements corporatifs ou familiaux. En saison, il est aussi possible de faire l'auto-cueillette de bleuëts.



VIGNOBLE DE LA GRANDE ALLÉE



812, Chemin Pion
Mont-Saint-Hilaire (Québec) J3G 4S6
514 703-6820



FACEBOOK

www.facebook.com/vignoblesthilaire

SDEM SEMO MONTRÉGIE
www.sdem-semo.org



Le Potager Mont-Rouge Halte Gourmande

Auto-cueillette de fruits et légumes



PAR JULIE-ANNE PERRAULT

Le Potager Mont-Rouge Halte Gourmande, c'est l'entreprise familiale à son meilleur! L'entreprise qui allait déjà bon train s'est vue revampée grâce à l'arrivée de sa quatrième génération. Philippe et Marjolaine Beauregard ont eu l'idée d'agrandir le domaine du Potager du Mont-Rouge afin d'y ajouter une section agrotouristique. Celle-ci consiste en un immense espace d'auto-cueillette de fruits et de légumes variés, tels que les pommes, les tomates, les fraises, le maïs, les poivrons et les citrouilles. Le tout est accompagné d'une aire de jeux, d'une boutique, d'une balade en tracteur... et d'une stratégie média adaptée à l'air du temps!

Une attention particulière a aussi été portée à l'accessibilité. Une superficie de 25 à 50 % du site est relativement plate et libre d'obstacles, avec une surface en terre battue ou en gazon. La toilette est utilisable, bien qu'elle comporte quelques lacunes. La grande

surprise est surtout au niveau de la balade en tracteur : la remorque est accessible! En effet, les personnes en fauteuil roulant peuvent y monter facilement avec leur aide à la mobilité grâce à une rampe amovible. De plus, au-delà de l'accessibilité des lieux, il y a l'accueil chaleureux. Même si le bâti n'est pas parfait, les entrepreneurs reçoivent avec joie des groupes de jeunes ayant une déficience intellectuelle et des groupes de personnes à mobilité réduite. Le dynamisme des jeunes Beauregard laisse comprendre que ce n'est que le début.

Le Potager Mont-Rouge a plus que jamais le vent dans les voiles. En effet, la Halte Gourmande a remporté plusieurs prix, dont la Bourse d'accompagnement à la relève agricole, une reconnaissance qui mène loin. L'entreprise continuera donc certainement à se développer, pour le plaisir de nos papilles gustatives. Le beignet de patates douces roulé dans le sucre d'érable vaut d'ailleurs à lui seul le détour!

LE POTAGER MONT-ROUGE HALTE GOURMANDE



154, rang de la montagne (route 229)
Rougemont (Québec)
450 947-6663

info@pmrhaltegourmande.ca



SITE WEB

www.pmrhaltegourmande.ca

DES MUSÉES

engagés à l'égard des personnes handicapées

Trois musées du Québec sont assujettis à l'article 61.4 de la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale* : le Musée d'art contemporain de Montréal, le Musée national des beaux-arts du Québec et le Musée de la civilisation.

Ces trois institutions doivent notamment nommer un coordonnateur de services aux personnes handicapées et présenter un plan d'action à l'égard des personnes handicapées.

MUSÉE DE LA CIVILISATION



Le Musée de la civilisation a pris ces engagements très au sérieux, ce qui a eu un grand impact sur son accessibilité. Sa politique sur l'accessibilité universelle exprime très clairement sa vision : « développer des manipulations polysensorielles qui permettent d'apprendre et de se détendre tout en vivant une expérience unique. »

L'offre de services spécialisés qui en découle est tout simplement impressionnante!

- 4 espaces de stationnement réservé;
- Fauteuils roulants, bancs portatifs et poussettes disponibles;
- 10 places réservées pour les personnes en fauteuil roulant à l'auditorium;
- 18 appareils auditifs à l'auditorium pour personnes ayant une déficience auditive;
- Parcours en LSQ pour l'exposition permanente *Le temps des Québécois* (application téléchargeable sur appareil Apple, ou prêt gratuit d'appareil à l'accueil);
- Accueil téléphonique avec service de relais Bell;
- Visites sur mesure adaptées à différents types de clientèles;
- **Gratuité pour la personne handicapée et son accompagnateur** (pour le droit d'entrée et le vestiaire), sans discrimination de handicap ou de provenance.

Cette offre variée est non seulement présente, mais elle est aussi bien communiquée. En effet, sur le site Web de l'établissement, on trouve une panoplie d'informations pertinentes. Le musée va même jusqu'à détailler ses services en fonction du type de déficience (motrice, intellectuelle, auditive et visuelle).

Par contre, on ne va pas au musée pour ses services adaptés! On y va d'abord pour ses expositions. À ce niveau-là également, le Musée de la Civilisation étonne. La collection permanente est mise en scène au même titre que les expositions temporaires. Ainsi, l'exploration de *C'est notre histoire, Le temps des Québécois* et *Observer, l'expo qui déroute!*, dépasse nos attentes grâce au traitement soigné des collections.



Du côté des expositions temporaires, la nouvelle venue, *De trappeurs à entrepreneurs*, illustre quatre siècles de commerce à Québec. De la traite des fourrures à l'émergence du secteur des services, en passant par le commerce du bois et l'arrivée des premiers magasins à rayons, l'exposition confronte le passé et le présent économique de Québec. Une autre exposition digne de mention : *Hergé à Québec*. Pour les fans de Tintin, c'est un incontournable. On y voit entre autres l'évolution du personnage, ses influences historiques et son

impact dans la culture populaire. Faites vite, par contre, Hergé quitte le 3 décembre!



Le Musée de la civilisation est indéniablement engagé envers sa clientèle, quelle qu'elle soit. Profiter de son offre est donc une manière d'encourager l'établissement à continuer de se surpasser!

Musée de la civilisation



85, rue Dalhousie, Ville de Québec
www.mcq.org/fr/accessibilite

MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN DE MONTRÉAL (MAC)



Le pari du Musée d'art contemporain de Montréal est de « permettre [aux] visiteurs le plus d'autonomie possible et le plus d'équité possible ». Il propose donc certains services en ce sens.

Services spécialisés :

- Espace de stationnement réservé;
- Quelques fauteuils roulants et une vingtaine de légers bancs transportables disponibles à l'accueil;
- Visites sur mesure adaptées à différents types de clientèles;

- Site Web en cours de conformité aux exigences du gouvernement afin d'être entièrement accessible aux personnes utilisant par exemple un logiciel de synthèse vocale
- Entrée gratuite pour l'accompagnateur d'une personne handicapée.

Le MAC reconnaît néanmoins ses limites, dont l'accès alternatif pour personnes en fauteuil roulant au 185, rue Ste-Catherine, à proximité de l'entrée principale. Dans le cadre de son projet de rénovation et d'agrandissement, le musée a prévu de pallier ces lacunes en terme d'accessibilité. L'ajout de portes automatiques à l'entrée principale est planifié, et de nombreuses autres mesures sont en cours d'analyse. Le début des travaux aura lieu en juin 2019, puis l'ouverture du nouveau Musée est à prévoir pour 2021.

Exposition en cours : Leonard Cohen, du 9 novembre au 9 avril 2018

Musée d'art contemporain de Montréal



www.macm.org/accessibilite-du-site

MUSÉE NATIONAL DES BEAUX-ARTS DU QUÉBEC



Le Musée national des beaux-arts du Québec souhaite avant tout « multiplier les portes d'entrée à l'univers de l'art et réduire ou amoindrir toute contrainte qui pourrait [y] nuire ».

Services spécialisés :

- 4 espaces de stationnement réservé;
- Fauteuils roulants disponibles aux vestiaires;
- Loupes disponibles à l'accueil;
- Entrée gratuite pour l'accompagnateur d'une personne handicapée ;
- Programme Accès-musée, un programme pour les OBNL œuvrant auprès des jeunes, des personnes âgées, défavorisées, handicapées, en cours d'alphabétisation ou appartenant à des communautés culturelles. Ce programme propose une visite guidée ou une visite libre pour un groupe affilié à l'organisme.

Les plans d'action sont réellement suivis par le musée, comme le prouvent les mesures concrètes prises annuellement pour améliorer l'expérience des personnes handicapées. Cette année, une attention particulière sera apportée au nouveau pavillon Pierre Lassonde.

À voir...

Expositions temporaires :

- Exposition Mitchell/Riopel, un couple dans la démesure, regard croisé sur ces deux peintres, du 12 octobre 2017 au 7 janvier 2018
- Les Prix du Québec, 40 ans d'excellence en culture et en science, du 18 octobre au 3 décembre 2017

Autres collections du musée, disponibles en tout temps :

- De Ferron à BGL, Art contemporain du Québec
- Arts décoratifs et design du Québec
- Art inuit, la collection Brousseau
- David Altmejd, sculpteur montréalais le plus connu et le plus convoité de sa génération à l'échelle internationale
- Jean-Paul Riopelle, *L'hommage à Rosa Luxemburg*
- Jean-Paul Lemieux, *De silence et d'espace*

Musée national des beaux-arts du Québec (Ville de Québec)



www.mnbaq.org/renseignements/sur-place/services-adaptes

Les Laurentides et Tremblant



PAR ISABELLE DUCHARME

Comme beaucoup d'entre nous, j'ai souvent tendance à planifier des voyages et des vacances un peu partout au Canada et à l'international, mais moins souvent au Québec! Et pourtant, notre Québec a tellement de merveilles à nous présenter. Je suis donc heureuse de dire que cet été, j'ai beaucoup profité des activités offertes au Québec. J'ai été invitée à souper dans une belle maison blottie au cœur de Potton dans les Cantons-de-l'Est, j'ai visité la nouvelle installation de mon frère au camping du Zoo de Saint Édouard en Mauricie, j'ai été charmée par ma journée à Québec pour observer les grands voiliers invités dans le cadre du 150^e anniversaire du Canada et j'ai profité de multiples activités intérieures et extérieures offertes dans le cadre du 375^e anniversaire de Montréal ainsi que de tous les festivals annuels.

Mais pour cet article, j'ai envie de vous parler de mon séjour dans le village piétonnier de Tremblant, situé à une heure et demie au nord de Montréal, dans les Laurentides. J'y suis retournée après une bonne dizaine d'années et j'ai bien apprécié mon séjour au Fairmount Tremblant, un hôtel de renom qui offre un service personnalisé et attentionné. Cet hôtel compte 314 chambres, dont 12 sont adaptées

avec un bain et une qui présente une douche sans seuil. Bien que, comme la majorité des hôtels, la chambre adaptée a un plancher recouvert de tapis qui peut rendre les déplacements plus difficiles, ma chambre était spacieuse avec deux lits doubles et une grande salle de bain avec douche sans seuil (voir photo). Il y avait également une belle section avec piscine, de bons restaurants avec des produits du terroir et une section avec un foyer à trois faces située juste à côté du bar. C'est à cet endroit que j'ai renoué avec mon ancien collègue des Forces armées canadiennes qui habite la région avec sa femme et sa famille. Le bâtiment est stratégiquement situé directement devant le village coloré rempli d'activités, de boutiques et de restaurants. Le secteur vous offre également de nombreuses options d'hébergement en hôtels, condos ou chalets, dont l'accessibilité et les prix sont variés.

Parlant du village de Tremblant, pour ceux qui l'ont déjà visité ou qui l'auraient déjà vu en images, vous savez qu'il est en montagne, donc en pente. Il peut être difficile de monter la rue principale à pied ou en fauteuil manuel. Sachez qu'il y a quand même quelques options qui peuvent vous faciliter la vie. D'abord, si vous choisissez de prendre le chemin juste à gauche de l'allée principale, celui-ci se présente

en forme de zigzag (donc moins pentu) et vous permet quand même l'accès à l'allée principale à certains endroits. Si vous voulez simplement passer directement du bas de l'allée au haut, ou l'inverse, il y a aussi un petit téléphérique qui peut vous transporter d'une extrémité à l'autre, mais attention la porte d'entrée est étroite (24 pouces).

Parmi les activités disponibles autour du village piétonnier de Tremblant, il y en a aussi pour tous les goûts et toutes les saisons. Vous pouvez toujours profiter de la télécabine panoramique qui peut vous mener au haut de la montagne et est facilement accessible pour une personne en fauteuil roulant (porte d'entrée de 34 pouces). Il est certain que pour vous déplacer par la suite sur la montagne, il faut s'attendre à des sentiers quelque peu cahoteux. Certains voudront aller dans la région pour profiter de la beauté des couleurs à l'automne, tandis que d'autres voudront y aller pour la saison hivernale et profiter entre autres du ski adapté à la station de ski Mont-Tremblant. Pour les plus autonomes et aventuriers, il y a même une tyrolienne. Vous avez également une panoplie de spectacles et festivals tout au long de l'année.

Autour du village se trouve le Casino, et d'ailleurs vous pouvez facilement le visiter si

vous habitez un des hôtels situés dans le petit village, puisqu'il y a une navette adaptée avec une plate-forme élévatrice pour les personnes en fauteuil roulant qui se déplace en faisant des arrêts devant la majorité des hôtels. Il y a aussi de belles pistes cyclables, une plage et de magnifiques terrains de golf pour les plus autonomes.

Comme le secteur de Tremblant se situe dans la magnifique région des Laurentides, vous devriez profiter de votre séjour pour visiter d'autres beaux attraits touristiques et hébergements de la région. Parmi mes coups de cœur en termes d'hébergement, j'apprécie particulièrement le Gîte Vita bella situé à Saint-Adolphe-d'Howard. L'endroit est magnifique et a été conçu pour être accessible, avec trois chambres pour répondre à des besoins différents en matière d'accessibilité. Vous serez également accueillis par deux hôtes chaleureux qui vous offriront en boni un petit déjeuner fait de produits locaux et maison. L'établissement étant niché en montagne et présentant une belle vue sur le lac situé devant le gîte, vous pourrez certainement trouver des activités à votre goût dans cette région.

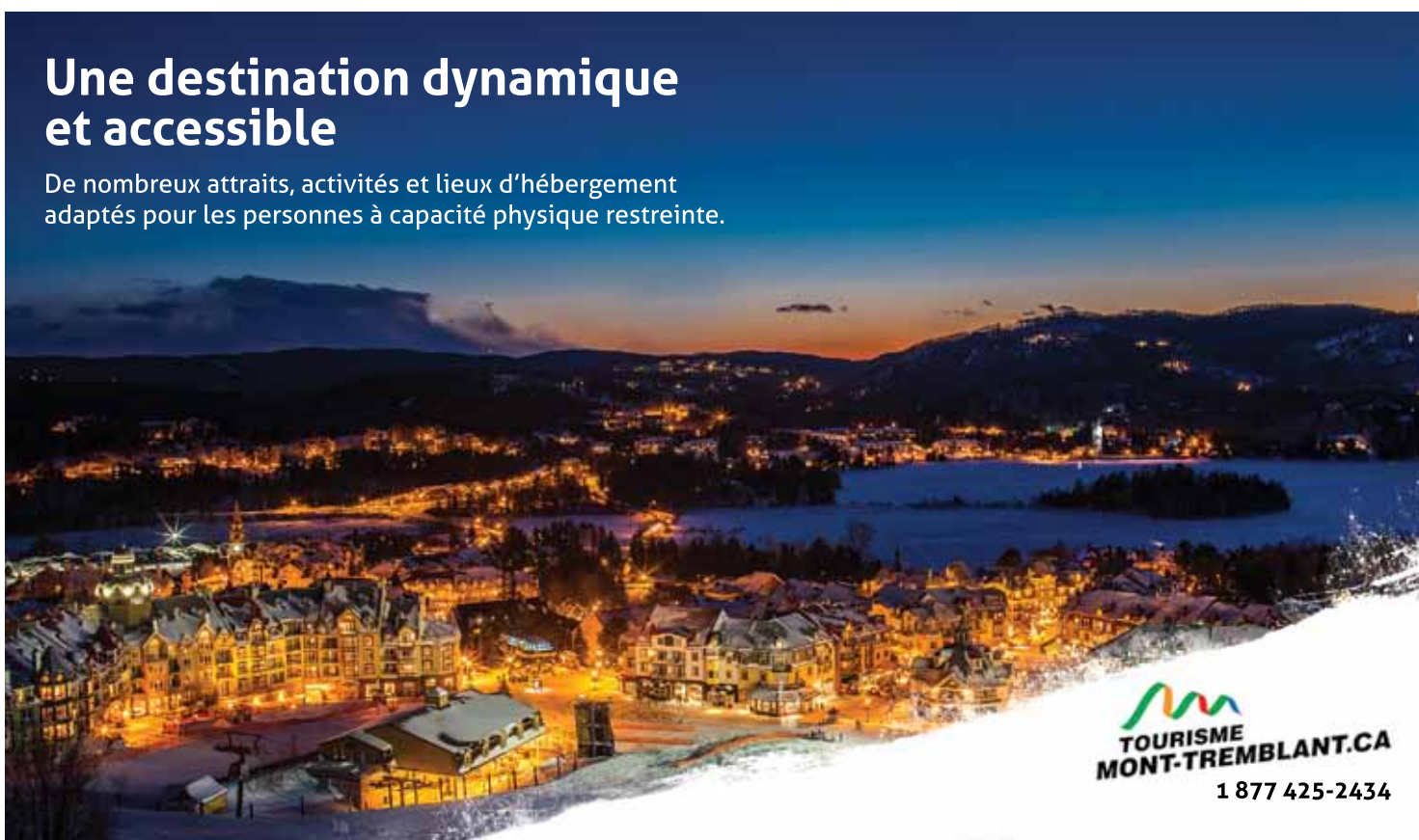
Un autre de mes coups de cœur est le Parc national d'Oka. Les gestionnaires font un effort constant pour respecter les normes d'accessibilité universelle et offrir des services adaptés en hébergement et en activités. Il y a l'option de chalets Compacts et de tentes de type Huttopia adaptés, ainsi que des espaces pour installer sa propre tente, tous situés près de blocs sanitaires accessibles. Il y a également des sentiers bien nivelés et des trottoirs en bois pour faciliter les déplacements dans la nature. De plus, en saison estivale, vous pouvez emprunter le fauteuil roulant de type Hippocampe qui permet de se déplacer sur le sable de la plage, et en saison hivernale, vous pouvez emprunter le Ski-Vel qui permet de se déplacer sur la neige en plaçant tout simplement l'équipement sous son fauteuil roulant.

Finalement, que vous alliez directement à Tremblant ou que vous décidiez d'explorer d'autres beaux coins de la grande région des Laurentides, vous serez certainement charmés par la diversité et la qualité de son offre. Tel qu'annoncé sur son site Web, vous trouverez dans la région des Laurentides « 22 000 kilomètres carrés de pur bonheur ».



Une destination dynamique et accessible

De nombreux attraits, activités et lieux d'hébergement adaptés pour les personnes à capacité physique restreinte.




TOURISME
MONT-TREMBLANT.CA
1 877 425-2434

ADHÉREZ À Kéroul



MISSION

*Rendre le tourisme et la culture accessibles
aux personnes à capacité physique restreinte*

MEMBRE INDIVIDUEL

25 \$ / année

AVANTAGES :

- Recevoir quatre fois par année *Le Baladeur*, le seul magazine sur le tourisme accessible au Québec
- Recevoir la revue *La Route Accessible*
- Participer à l'assemblée générale annuelle
- Participer à la vie touristique et culturelle accessibles
- Contribuer au développement de l'accessibilité
- Soutenir une organisation dont vous partagez les valeurs et dont la mission vous tient à cœur !

MEMBRE ORGANISME

60 \$ / année

AVANTAGES :

- Recevoir quatre fois par année *Le Baladeur*, la revue québécoise de tourisme et de la culture accessibles (1 à 25 copies par parution)
- Recevoir la revue *La Route Accessible* (1 à 100 copies, au choix)
- Bénéficier d'une conférence gratuite sur les voyages une fois l'an
- Recevoir par courriel, tous les deux mois, le *Kéroul en bref* et ainsi être informé des grands dossiers concernant l'accessibilité
- Participer à l'assemblée générale annuelle
- Soutenir une organisation dont vous partagez les valeurs et dont la mission vous tient à cœur !



ADHÉSION À KÉROUL

Un geste concret qui place l'accessibilité au cœur des préoccupations !

Les membres sont une des forces vives de Kéroul. Ils sont appelés à participer et à communiquer leurs expériences touristiques. Par leur présence, ils témoignent de la vitalité du tourisme accessible et de son importance dans notre société.

- ☐ Nouvelle adhésion
- ☐ Renouvellement
- ☐ Membre individuel (25 \$) :
déficience (s'il y a lieu) _____
- ☐ Membre organisme (60 \$) :
contact _____
nombre de membres _____
- ☐ Don : _____

(un reçu d'impôt sera émis pour tout don de 20 \$ et plus)

Nom : _____
Adresse : _____
Ville : _____
Province : _____
Code postal : _____
Tél. (dom.) : _____
Tél. (bur.) : _____
Courriel : _____

Paiement par carte de crédit :

Carte de crédit : ☐ Visa ☐ MasterCard

Numéro : _____

Date d'expiration : _____

Ou par chèque à l'ordre de Kéroul

Kéroul

4545, av. Pierre-De Coubertin
Montréal (Québec) H1V 0B2

Tél. : 514 252-3104
Télec. : 514 254-0766

infos@keroul.qc.ca
keroul.qc.ca

Liberté sur la route ! avec Savaria



Mobilité pour mieux vivre

savaria.com

Le plus grand manufacturier Canadien de conversion de véhicules à planchers abaissés, avec accès latéral et arrière. Fiers d'être fabriqués au Québec et en Ontario, nos véhicules procurent l'indépendance et la mobilité pour les familles, conducteurs et taxis à travers le pays.

**Visitez notre site internet
ou contactez-nous pour
voir comment Savaria
peut vous aider.**



Accès latéral



Accès arrière

1.800.668.8705

4350 Autoroute-13 Laval Québec

savaria^{MD}